

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 23 mars 2023

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, Mme Laroche, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Lagarde

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Bedreddine donnant pouvoir à Mme Dellac  
Mme Youssouf donnant pouvoir à Mme Girardet  
M. Constant donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum  
M. Duprey donnant pouvoir à M. Molossi  
Mme Denis donnant pouvoir à Mme Azoug  
M. Taïbi donnant pouvoir à M. Sadi  
Mme Lecroq donnant pouvoir à M. Blanchet  
M. Bluteau donnant pouvoir à M. Cranoly  
Mme Paul donnant pouvoir à Mme Choulet  
Mme Ségura donnant pouvoir à M. Martin P-Y

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Bouamrane, M. Monot, M. Chabani

-----



## Délibération n° 06-02 du 23 mars 2023

### EXPÉRIMENTATION « TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE SUR LES TERRITOIRES DE PANTIN ET BAGNOLET » – SOUTIEN DU DÉPARTEMENT À L'ASSOCIATION D'EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE CONTRE LE CHÔMAGE LONGUE DURÉE

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée »

Vu le décret n° 2021-863 du 30 juin 2021 relatif à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée », modifié par le décret n° 2021-1742 du 22 décembre 2021 ;

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération 06-02 du 16 décembre 2021 actant le soutien du Département à la candidature de l'EPT Est Ensemble auprès du fonds d' « expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée » (ETCLD) pour expérimenter territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) sur les communes de Pantin et Bagnolet,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- APPROUVE la participation financière du Département à l'expérimentation

- AUTORISE le versement de la participation financière du Département d'un montant de 111 996,99 € à l'association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée pour les expérimentations de Pantin et de Bagnolet pour l'année 2023 ;

- APPROUVE la convention pluriannuelle 2023-2026 entre la commune de Bagnolet, l'EPT Est Ensemble et l'Association Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée dont le département de Seine-Saint-Denis est co-signataire, dont le projet est ci-annexé ;



- APPROUVE la convention pluriannuelle 2023-2026 entre la commune de Pantin, l'EPT Est Ensemble et l'Association Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée dont le département de Seine-Saint-Denis est co-signataire, dont le projet est ci-annexé ;

- APPROUVE la convention pluriannuelle année 2023-2026 entre l'Association Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée et l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) de Pantin dont le département de Seine-Saint-Denis est co-signataire, dont le projet est ci-annexé ;

- APPROUVE la convention pluriannuelle année 2023-2026 entre l'Association Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée, l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) de Bagnolet dont le département de Seine-Saint-Denis est co-signataire, dont le projet est ci-annexé ;

- APPROUVE la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2026 entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée et le département de Seine-Saint-Denis, dont le projet est ci-annexé ;

- AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du département, lesdites conventions.

- DÉSIGNE conformément à l'article 12 du décret, Madame Melissa Youssouf comme représentante du Département pour siéger aux Comités locaux pour l'emploi (CLE) du territoire de Pantin et de Bagnolet.

Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*